

Informations de base	
2023/2935(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Établissement d'une exemption de minimis à l'obligation de débarquement pour certaines pêcheries démersales en mer Adriatique et en Méditerranée du Sud-Est Subject 3.15 Politique de la pêche Zone géographique Mer méditerranée région	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	PECH Pêche		

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
20/10/2023	Publication du document de base non-législatif	C(2023)06983	
20/10/2023	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
08/11/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
31/01/2024	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2023/2935(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	PECH/9/13538

Portail de documentation			
Commission Européenne			
Type de document	Référence	Date	Résumé

--